DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BIDAUD

André

Elu départemental/Allier (03)/vice-président titulaire d'une délégation

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 29/05/2026 15:27:33

Renseignements personnels :

Date de naissance : 27/12/1953

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SICTOM Sud-Allier depuis le 09/2020 Président	2020 : 3 624 € Net 2021 : 14 496 € Net 2022 : 14 496 € Net 2023 : 14 496 € Net 2024 : 14 496 € Net 2025 : 14 496 € Net 2026 : 14 496 € Net
Organisme : Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) - Allier de 01/2020 à 08/2021 Vice-président	2020 : 6 202 € Net 2021 : 4 135 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : libérale infirmière

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-président du conseil départemental depuis le 01/2020	2020 : 34 528 € Net 2021 : 34 528 € Net 2022 : 34 528 € Net 2023 : 34 528 € Net 2024 : 34 528 € Net 2025 : 34 528 € Net 2026 : 34 528 € Net
Maire de Chantelle depuis le 01/2021	2021 : 14 798 € Net 2022 : 14 798 € Net 2023 : 14 798 € Net 2024 : 14 798 € Net 2025 : 14 798 € Net 2026 : 14 798 € Net

Observations

Je soussigné André BIDAUD *certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*
Fait, le 29/05/2026 15:27:33
Signature : André BIDAUD